

L'histoire des Bases aériennes de l'armée de l'air française

Primitivement nommées "champs d'aviation", les **futures bases aériennes françaises** naissent au début du XX^e siècle. Dénommées ainsi depuis 1933, en expansion jusqu'aux années 1950, elles connaissent depuis une politique drastique de réduction, en nombre comme en moyens.

Les premiers terrains de l'aviation militaire s'organisent et éprouvent très rapidement leurs premiers besoins d'infrastructures aériennes, notamment, de piste d'envol, d'équipement de navigation ou d'approche, de bâtiments techniques et des zones-vie nécessaires. La Première Guerre mondiale tranche définitivement la question de l'utilité de l'aviation et en révèle pratiquement tous les usages. Les premières bases aériennes se développent et s'étoffent à une cadence accélérée. Le 14 juillet 1908, l'officier Ferdinand Ferber organise la démonstration du vol d'un aéroplane, à Issy-les-Moulineaux. Le 9 juin 1910, un raid aérien militaire part du camp militaire de Châlons-sur-Marne, pour le fort de Vincennes. La loi du 29 mars 1912 organise l'aviation (l'aéronautique) militaire.

Les premières bases aériennes

La base aérienne 122 de Chartres-Champhol prend la forme d'un camp d'aviation, dès 1909. Très vite, elle deviendra l'une des plus importantes écoles de formation au pilotage militaire.

En 1911, juste avant le protectorat de 1912, des avions militaires français sont positionnés au Maroc (1911-1961).

Le 23 juillet 1912, le capitaine Georges Bellanger installe hommes et appareils fondant la future base aérienne 702 d'Avord. Encore opérationnelle, celle-ci détient sans doute le record de longévité des bases aériennes françaises.

Toujours en 1912, la future base aérienne 251 d'Étampes-Mondésir se met en place.

La base aérienne 102 de Dijon-Longvic est installée en 1914.

En 1915, le camp de Parçay-Meslay s'organise près de Tours, et deviendra la base aérienne 705 Tours.

En 1916, des bases aériennes apparaissent en Tunisie (1916-1963).

En mai 1917, la future base aérienne 125 d'Istres-Le-Tubé vient encore renforcer les écoles de pilotage.

En juillet 1917, la base aérienne de Marrakech est opérationnelle.

En 1920, le mandat donné à la France par la Société des Nations entraîne l'implantation, au "Levant" (*Syrie et Liban*) de terrains d'aviation (1923-1946).

Thiès est la première base aérienne française déployée en Afrique-Occidentale française, dans les années 1920.

En février 1929, la base aérienne d'Ivato marque l'implantation de l'Armée de l'air française à Madagascar.

Celle de Bangui est la plus ancienne de l'Afrique-Équatoriale française en 1930.

C'est en 1933 que le réseau des bases aériennes s'étend à Djibouti, puis à Noceto (1935). La première de ces implantations perdure après l'indépendance (1977).

Les bases aériennes de 1934 à 1945

Cette phase historique se caractérise par le déploiement autonome de l'Armée de l'air et de ses bases, en coexistence avec l'aviation civile, puis par la préparation de la Seconde Guerre mondiale.

Le 1er avril 1933 est promulgué le décret de création de l'Armée de l'air et celui du 21 octobre 1933 de l'organisation de son infrastructure. Puis la loi du 2 juillet 1934 en fixe l'organisation et la répartition territoriale. Et en 1935, neuf bases aériennes sont considérées comme les principales de cette nouvelle arme : celles de Chartres, de Metz, de Nancy, de Le Bourget, de Reims, de Pau, de Tours, de Châteauroux et de Lyon. En 1939, la France compte cinq bases en Indochine (*départ en 1956*).

Les bases aériennes de 1945 à 1989

Cette période est marquée par l'orientation des moyens militaires, en général, vers la gestion de la tension entre le bloc de l'ouest et l'Union Soviétique. Les infrastructures de l'Armée de l'air s'adaptent donc aux objectifs qui en découlent. La généralisation des avions à réaction, du moins pour ceux dédiés à la chasse, nécessite des surfaces aéroportuaires plus vastes indispensables aux importants moyens matériels pour la maintenance et la mise en œuvre d'appareils de plus en plus sophistiqués et, surtout, plus éloignées des centres villes. L'accroissement des coûts d'achat et d'exploitation réduit considérablement le parc d'aéronefs.

L'arrêté ministériel du 7 décembre 1944 fixe les attributions et l'organisation de la direction des installations et travaux de l'air. En 1945, le dispositif d'Afrique-Occidentale française est recentré sur la base aérienne de Dakar, au Sénégal, avec celles d'Atar, de Bamako, de Gao et de Thiès, la plus ancienne.

Les décrets du 21 février 1951 réorganisent la gestion des installations immobilières de l'air, dans le contexte de la guerre froide. Les années 1950 marquent aussi la construction des bases aériennes de l'OTAN. L'United States Air Force in Europe utilise sept terrains français, comme la base aérienne 105 Evreux-Fauville ou la base aérienne de

Chaumont-Semoutiers, pour ne prendre que deux exemples¹¹. Opérationnelles en 1952, ces bases seront restituées aux autorités françaises en 1967.

Les ouvrages de la Ligne Maginot sont parfois utilisés pour inspirer de nouvelles bases aériennes, comme pour la base aérienne 901 Drachenbronn, par exemple, achevée en 1957 et dotée d'un centre de détection et de contrôle aérien.

D'autres bases outre-mer s'activent : la base aérienne d'Hao, ou encore, la base aérienne 191 Saint-Denis, en 1969.

Les bases aériennes depuis 1989

Base aérienne d'Évreux.



Le 9 novembre 1989, la chute du mur de Berlin ouvre un changement géostratégique. Les bases aériennes font l'objet de plusieurs adaptations, réduisant considérablement leur dispositif sur le territoire national, pour l'étouffer hors des frontières françaises, dans des zones de conflits armés actifs. Le repli du territoire national se matérialise par une politique constante de dissolution de bases aériennes. Depuis 2010, le rythme est proche de quatre dissolutions par année. Entre 2008 et 2014, l'armée de l'air a fermé douze bases aériennes.

Durant la présence des forces françaises en Afghanistan, en septembre 2007, l'Armée de l'air s'installe à Kandahar, en Afghanistan. Elle est présente à l'aéroport de Kaboul. Elle dispose de moyens sur la base aérienne américaine de Bagram. L'Armée de l'air utilise des installations sur la base aérienne 104 Al Dhafra, aux Émirats arabes unis¹⁴ qui est la première base aérienne française ouverte à l'étranger au 21^e siècle.

En 2014, la base aérienne de Niamey a connu une activité intense.

Liste des bases aériennes (BA), base école air (BE), détachements air (DA), ateliers industriels de l'aéronautique (AIA) de l'Armée de l'air française

Bases actives

En 1934, la numérotation des bases de l'Armée de l'air suivait les règles suivantes, restées inchangées depuis :

- Bases opérationnelles : n° 101 à 199
- Bases de support (*parfois appelées "bases entrepôt"*) : n° 200 à 299
- Formations écoles (*stationnées sur une base école, en général*) : n° 300 à 399
- Dénomination Base à des casernes abritant un régiment du génie de l'air : n° 551, 552 et 503
- Entrepôts de l'armée de l'air : n° 601 à 699
- Bases écoles : n° 701 à 799 (*certaines peuvent recevoir des unités opérationnelles, comme la BA 702 Avord*)
- Unités diverses : n° 800 à 899 (*transmissions, hôpitaux, n° 834 à 840 unités administratives*)
- Bases de la défense aérienne (*parfois appelées "bases radar", CDC, DMC, CMC, etc...*) : n° 900 à 999.

La réduction de format de l'Armée de l'Air est constante depuis la fin de la Guerre froide. Celle-ci se traduit par l'enchaînement des fermetures de bases aériennes. En continuité, depuis le 1^{er} janvier 2008, l'armée de l'air s'est engagée dans un processus de transformation appelé Air 2010, présenté comme destiné à améliorer ses capacités. En pratique, il conduit à réduire les coûts en réduisant le dimensionnement et la capacité de l'arme aérienne française. Ainsi, ce processus a conduit à la fermeture de nombreuses bases aériennes et, en particulier, à la fermeture des régions aériennes Nord (RAN) et Sud (RAS) qui avaient été créées le 30 juin 2000 pour assurer le soutien des bases aériennes implantées en métropole.

Les Bases actives fin 2015 sont :

- Base aérienne 105 Evreux-Fauville « Commandant Henri Viot » (créée en 1952)
- Base aérienne 106 Bordeaux-Mérignac « Capitaine Michel Croci » (créée le 19 novembre 1936)
- Base aérienne 107 Villacoublay « Sous-lieutenant René Dorme » (créée le 1^{er} août 1936)
- Base aérienne 110 Creil « Lieutenant-colonel Guy de La Horie » : (créée en 1954)
- Base aérienne 113 Saint-Dizier-Robinson « Commandant Antoine de Saint-Exupéry » (créée en 1951)
- Base aérienne 115 Orange-Caritat « Capitaine Maurice de Seynes » (créée en juillet 1939)
- Base aérienne 116 Luxeuil-Saint Sauveur « Lieutenant-colonel Tony Papin » (créée en avril 1916)
- Base aérienne 118 Mont-de-Marsan « Colonel Constantin Rozanoff » (créée en 1914)
- Base aérienne 120 Cazaux « Commandant Ferdinand Marzac » (créée en septembre 1915)
- Base aérienne 123 Orléans-Bricy « Commandant Charles Paoli » (créée en 1927)
- Base aérienne 125 Istres-Le Tubé « Sous-lieutenant Charles Monier » (créée en mai 1917)

- Base aérienne 126 Solenzara « Capitaine Albert Preziosi » (créée en 1954)
- Base aérienne 133 Nancy-Ochey « Commandant Henri Jeandet » (créée en septembre 1915)
- Base aérienne 278 (AIA) Ambérieu-en-Bugey « Colonel Albert Chambonnet » (BA créée en mai 1910)
- Base aérienne 701 Salon-de-Provence « Général Jean-Marc Pineau » (depuis 1935)
- Base aérienne 702 Avord « Capitaine Georges Madon » (créée en juillet 1912)
- Base aérienne 705 Tours « Commandant Jean Tulasne » (novembre 1915, puis mars 1961)
- Base aérienne 709 Cognac-Châteaubernard « Commandant Ménard » (créée en 1938)
- Base aérienne 721 Rochefort « Adjudant Gémot » (1931)
- Base aérienne 942 Lyon-Mont Verdun « Capitaine Jean Robert » (1960)
- Atelier industriel de l'aéronautique (AIA) Bordeaux-Beauséjour
- Atelier industriel de l'aéronautique (AIA) Clermont-Ferrand
- Détachement air 273 Romorantin-Pruniers « Lieutenant-colonel Maurice Mailfert »
- Détachement air 279 Châteaudun "Lieutenant Marcel Beau" (BA transformée en DA en 2014)
- Détachement air 928 Brest/Loperhet
- École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air 722 Saintes-Thénac « Capitaine Albert Raffin » (1945)
- Ecole des pupilles de l'air 749 Grenoble-Montbonnot « Élève Jacques Lorenzi » (créée en 1941)

Outre-mer

- Détachement air 181 La Réunion « Lieutenant Roland Garros »
- Base aérienne 186 « Lieutenant Paul Klein » (Nouméa, Nouvelle-Calédonie)
- Base aérienne 367 Cayenne-Rochambeau « Capitaine Massé » (Guyane française)

Étranger

- Base aérienne 101 Niamey (Niamey, Niger)
- Base aérienne 104 Al Dhafra (Émirats arabes unis)
- Base aérienne 172 Fort-Lamy (N'djamena, Tchad)
- Base aérienne 188 Djibouti « Colonel Massart » (Djibouti)
- Éléments air à Libreville (Gabon)

Bases aériennes dissoutes jusqu'à fin 2015

En Métropole :

- Base aérienne 102 Dijon-Longvic « Capitaine Georges Guynemer » (*exploitée durant 100 années, créée en 1914, avec fermeture de la plateforme aéronautique en 2014*).
- Base aérienne 901 Drachenbronn « Commandant Jean-Dieudonné de Laubier disparaîtra en 2017, car elle sera dès lors automatisée. La maintenance devrait revenir à la base de Nancy, pour n'être qu'un site de veille de détection. Le C.D.C (*Centre de Détection et de Contrôle*) 05.542 de Lyon Mont-Verdun et le C.D.C 07.927 de Saint-Mars-la-Pile se répartissent les anciennes missions et reprennent la veille.
- Base aérienne 101 Toulouse-Franczal « Général Lionel de Marmier » (*fermée le 1^{er} septembre 2009*)
- Base aérienne 103 Cambrai-Épinoy « Commandant René Mouchotte » (*fermée le 28 juin 2012*)
- Base aérienne 103 Chateauroux (*de 1912 jusqu'en 1939, puis de 1952 à 1967, comme base OTAN*)
- Base aérienne 104 Dugny-Le Bourget (*durant 70 années, créée en 1914, dissoute en 1984*)
- Base aérienne 105 Romilly (*BA 781 jusqu'en 1954, BA 914 en 1961*)
- Base aérienne 109 Tours (*BA 131 jusqu'en 1936, devient BA 705 en 1961- la base aérienne de La Rochelle a porté également le numéro 109*)
- Base aérienne 111 Lyon-Bron (*créée en 1910, dissoute en 1964*), ancienne BA 105
- Base aérienne 112 Reims-Champagne « Marin La Meslée » (*durant 83 années, de 1928 à 2011*)
- Base aérienne 113 Lille-Wambrechies
- Base aérienne 114 Aix-Les-Milles « Général Andrier » (*dissoute en 2003*)
- Base aérienne 117 Paris « Capitaine Georges Guynemer » (*dissolution le 25 juin 2015, dans le cadre de la mutualisation du projet Balard*).
- Base aérienne 119 Pau (*de 1909 à 1972 ; maintien d'unités de l'armée de terre*)
- Base aérienne 121 Nancy-Essey
- Base aérienne 122 Chartres-Champhol « Lieutenant Albert Vasseur » (*créée en 1909, dissoute en 1996*)
- Base aérienne 124 Strasbourg-Entzheim (*dissoute en 1994*)
- Base aérienne 128 Metz-Frescaty « Lieutenant-colonel Jean Dagnaux » (*dissoute le 21 juin 2012*)
- Base aérienne 129 Saint Jean d'Angély-Fontenet (*dissoute en 1963*)
- Base aérienne 130 Salon (*devient BA 701*)
- Base aérienne 131 Tours (*devient BA 109 en 1936, puis BA 705 en 1961*)
- Base aérienne 131 Mourmelon (*dissoute en 1965*)
- Base aérienne 132 Colmar-Meyenheim « Commandant René Pépin » (*dissoute le 1^{er} juillet 2010*)

- Base aérienne 134 Versailles
- Base aérienne 135 Cognac (*devient BE 705, puis BA 709 en 1961*)
- Base aérienne 136 Toul-Rosières « Colonel Phelut » (*base OTAN en 1952, dissoute en 1998*)
- Base aérienne 177 Auxerre (*dissoute en 1970*)
- Base aérienne 200 Apt-Saint-Christol (*dissoute en 1999*)
- Base aérienne 203 Bordeaux-Cenon « Lieutenant-colonel Sarre »
- Base aérienne 205 Dijon-Ville
- Base aérienne 206 Bordeaux-Fauché
- Base aérienne 217 Brétigny-sur-Orge « Colonel Brunet » (*fermeture en été 2012*)
- Base aérienne 218 Persan-Beaumont (*dissoute en 1967*)
- Base aérienne 251 Étampes-Mondésir (*BA de 1909 à 1967*)
- Base aérienne 256 Saint-Nazaire
- Base aérienne 260 Orchamps
- Base aérienne 261 Crepey
- Base aérienne 263 Allemant
- Base aérienne 265 Rocamadour
- Base aérienne 269 Mortmarre
- Base aérienne 270 Fontainebleau
- Base aérienne 271 Rennes Saint Jacques « Colonel Brunet »
- Base aérienne 272 Saint Cyr-L'École « Colonel Charles Renard »
- Base aérienne 274 Limoges-Romanet « Commandant Leclere » (*dissoute en 1997*)
- Base aérienne 275 Le Blanc
- Base aérienne 276 Saint Astier (*dissoute en 1969*)
- Base aérienne 277 Varennes-sur-Allier (*créée en 1937, puis DA dissout le 30 juin 2015*)
- Base aérienne 279 Châteaudun « Lieutenant Marcel Beau » (*créée en 1934, dissoute en juillet 2014*)
- Base aérienne 280 Paris Ville
- Base aérienne 285 Montmorency
- Base aérienne 290 Ris-Orangis
- Base aérienne 291 Chamalières
- Base aérienne 292 Toulouse L'Hers
- Base aérienne 551 Toul-Thouvenot (*dissoute en 1998*)
- Base aérienne 552 Compiègne « Général Hirschauer »
- Base aérienne 706 Cazaux (*devient BA 120*)
- Base aérienne 720 Caen-Carpique (*créée en 1926, anciennement BE 720 et BA 120*)
- Base aérienne 723 Auxerre (*dissoute en 1964, voir base aérienne 177 Auxerre*)
- Base aérienne 725 Chambéry-Le Bourget-du-Lac « Lieutenant-colonel Sarre » (*dissoute en 1985*)
- Base aérienne 726 Nîmes « Lieutenant-colonel Colin » (*dissoute en 1996*)
- Base aérienne 727 Toulouse Balma « Lieutenant-colonel Azama » (*anciennement BE 209*)
- Base école 740 Nantes
- Base aérienne 742 Maison des Ailes Echouboulains (*dissoute en 1995*)
- Base aérienne 745 Aulnat « Commandant Fayolle » (*dissoute en 1985*)
- Base aérienne 781 Romilly (*BA 105 à partir de 1954, puis BA 914 à partir de 1961*)
- Base aérienne 902 Contrexéville « Capitaine Littolf » (*dissoute en 1999*)
- Base aérienne 914 Romilly (*BA 781 jusqu'en 1954, BA 105 jusqu'en 1961, dissoute en 1995*).
- Base aérienne 920 Orly
- Base aérienne 921 Taverny « Frères Mahé » (*fermeture en 2011*)
- Base aérienne 922 Doullens « Capitaine Doumer » (*dissoute en 2006*)
- Base aérienne 923 Meaux (*dissoute en 1949*)
- Base aérienne 925 Rethel (*dissoute en 1962*)
- Base aérienne 927 Saint Mars La Pile
- Base aérienne 943 Roquebrune-Cap-Martin (*dissoute en 2012*).
- Base aérienne 944 Narbonne (*subsiste un détachement Air*).
- Base aérienne de Chambley-Bussières (*1940, puis base OTAN de 1952 à 1967*).
- Base aérienne de Laon-Couvron (*1930, puis base OTAN de 1952 à 1967*).

En Allemagne (FFA) : Base aérienne 136 Friedrichshafen (*dissoute en 1954*), Base aérienne 136 Bremgarten (*dissoute en 1968*), Base aérienne 139 Lahr (*dissoute en 1967*), Base aérienne 165 Berlin Tegel (*dissoute en 1994*), Base aérienne 178 Achern (*dissoute en 1994*), Base aérienne 243 Stetten (*BA 520 à partir de 1964*), Base aérienne 253 Fribourg, Base aérienne 257 Friedrichshafen, Base aérienne 520 Stetten (*BA 243 jusqu'en 1964*), Base aérienne 521 Friedrichshafen-Lowental, Base aérienne 903 Friedrichshafen

En Algérie : Base aérienne 140 Blida, Base aérienne 141 Oran la Sénia « Commandant Tulasne », Base aérienne 142 Boufarik, Base aérienne 143 Batna, Base aérienne 144 Sétif Ain Arnat ou Base Alat 101, Base aérienne 145 Colomb-Béchar (*dissoute en 1967*), Base aérienne 146 La Réghaïa, Base aérienne 148 Hussein Dey, Base aérienne 149 Maison Blanche, Base aérienne 167 Reggane, Base aérienne 180 Bousfer (*réroccédée le 1^{er} janvier 1971, suivant les accords d'Évian de 1962*), Base aérienne 210 Alger Ville, Base aérienne 211 Telergma (*réroccédée à l'Algérie après l'indépendance*), Base aérienne 212 Biskra, Base aérienne 213 Bône et son centre Radar de Bouzizi, Base aérienne 214 Oued Zenata, Base aérienne 215 Ouargla, Base aérienne 216 Oued Hamimin Constantine ex DTO 30/540, Base aérienne Djelfa, Base aérienne Laghouat, Base aérienne Méchéria, Base aérienne Orléansville, Base aérienne Paul Cazelle (*Ain Oussera*), DAM Oasis 1 et 2 In Ecker.

Au Burkina Faso : Base aérienne secondaire Bobo Dioulasso

Au Cameroun : Base aérienne 174 Douala

En Centrafrique : Base aérienne 171 Bangui et Base aérienne Fort Archaimbault

A Chypre : Base aérienne 791 Akrotiri (*1956-1957*) et Base aérienne 792 Tymbou (*1956-1957*)

Au Congo : Base aérienne 170 Brazzaville Maya Maya « Capitaine Gaulard » et Base aérienne 173 Pointe Noire

Au Gabon : Base aérienne 175 Libreville

En Guinée : Base aérienne secondaire Labé

En Indochine (*entre 1954 et 1956*) : Base aérienne de transit 190 Bach Mai (*banlieue de Hanoi*) "La Baume", Base aérienne 191 Tan-Son-Nhut (*Cochinchine*), Détachement de gardiennage de Vientiane 60/191 (*Laos*), Détachement de gardiennage de Phnom Penh 61/191 (*Cambodge*), Base aérienne tactique 192 (*Biên Hòa - Cochinchine*), Base aérienne 193 Tourane (*Annam*), Base aérienne 194 Nhatrang (*Annam*), Base aérienne tactique 195 An Khe, puis Cat Bi (*Tonkin*), Base aérienne 196 Seno (*Laos*), Base aérienne 197 Gialam (*Hanoi*), Base aérienne 198 Doston, Base aérienne tactique 199 Cap-Saint-Jacques (*Cochinchine*).

A Madagascar : Base aérienne 181 Ivato, Base aérienne 182 Diego Suarez, Base aérienne d'Andrakaka, Base aérienne de Majunga, Base aérienne de Tamatave, Base aérienne de Tananarive

Au Mali : Base aérienne 162 Bamako, Base aérienne 163 Gao, Base aérienne secondaire Tessalit

Au Maroc (*entre 1959 et 1961*) : Base aérienne 150 Rabat-Ville « Colonel Faye », Base aérienne 151 Rabat-Salé « Commandant Guedj », Base aérienne 152 Agadir, Base aérienne 153 Oujda, Base aérienne 154 Médiouna, Base aérienne 155 Casablanca, Base aérienne 200 Nouasseur, Base aérienne 201 Sidi-Slimane, Base aérienne 202 Ben Guerir, Base aérienne 204 Boulhaut, Base école 707 Marrakech, Base école 708 Meknès « Commandant Mezergues », Base école 724 Fès « Capitaine Petit-Jean », Base aérienne Jema-Jahim, Base aérienne Ksar-El-Souk n° 11/708 (*rattachée à la BA 708 Meknès*), Base aérienne Kasba-Tadla, Base aérienne Ouarzazate.

En Mauritanie : Base aérienne 164 Atar, Base aérienne secondaire Fort-Trinquet.

En Martinique : Base aérienne 365 Lamentin (*17 juillet 2012*)

En Polynésie française : Base aérienne 185 Hao, Base aérienne 195 Mururoa, Base aérienne 190 Tahiti-Faa'a (Tahiti) « Sergent Julien-Allain » (*fermée en juillet 2012*)

Au Sénégal : Base aérienne 160 Dakar-Ouakam, Base aérienne 161 Thiès

Au Togo : Détachement air 460 Lomé (*2004-2007*)

En Tunisie : Base aérienne 156 Bizerte Sidi Ahmed « Lieutenant Garros » (*en 1963*), Base aérienne 157 Tunis-El-Aouina, Base aérienne 158 Gabès, Base aérienne 958 Bizerte El Kébir

Bases aériennes et détachements de l'Armée de l'air française

Bases actives	Métropole : 20 BA, 5 DA/AIA, 2 BE	Outre-mer : 2 BA et 1 DA
	Étranger : 4 BA	Total : 26 BA, 6 DA, 2 BE
Bases dissoutes	Métropole : 78 BA	Allemagne : 11 BA
	Algérie : 15 BA	Maroc : 13 BA
	Outre-mer, anciennes colonies et autres pays : 22 BA	
	Indochine : 10 BA	Total : 149 BA